Humanisme

REVUE DES FRANCS-MAÇONS DU GRAND ORIENT DE FRANCE

N° 292 - Mai 2011

DOSSIER

Les invisibles, ceux que l'on ignore

10€

Reproduction interdite

© Humanisme

Illustration Jean-Pie Robillot

Reproduction interdite

PEUT-ON SORTIR DES SIÈCLES DU SILENCE ?

Brigitte LEMAINE [1]

Depuis 1988, j'explore les rives du continent de la surdité en réalisant des films documentaires. Mes grands-parents étaient sourds, ce sont eux qui m'on élevée en langue des signes et m'ont immergée dans l'univers des amitiés et des associations sourdes. Ce n'est pas un hasard si j'ai choisi d'étudier la sociologie, et la philosophie car il me fallait réunir tous les outils de l'analyse réflexive pour mettre des mots sur ma culture particulièrement méconnue et méprisée.

Au fil de mes années de recherches filmiques, j'ai accumulé suffisamment de témoignages et d'informations pour constater que l'isolement social des sourds est endémique. Il est dû à l'interdiction de la langue des signes, indispensable pour communiquer entre sourds, de 1880 (Congrès de Milan) à 1992 (loi Fabius sur le bilinguisme) puis à 2005 (reconnaissance au Sénat, dans le cadre de la loi sur le handicap), mais aussi à la persistance de mentalités archaïques qui entretiennent l'idée d'une prétendue incapacité à une citoyenneté complète. En effet, sous l'Ancien régime, l'exclusion des sourds fut caractérisée par des interdictions spécifiques, relatées par l'Abbé de l'Epée (1712-1789) dans *Les Quatre Lettres pour l'éducation des sourds* : interdiction du droit au nom propre (ce qui a produit en France le cortège des patronymes comme Lesourd), interdiction du droit au mariage, à la descendance reconnue et à l'héritage.

La parole et l'intelligence

Depuis Aristote, la parole est considérée comme la preuve intangible de l'intelligence. Or, les sourds de naissance sont supposés muets, il les a donc condamnés pour des siècles à devoir démontrer leur aptitude à réfléchir. Dans le droit canon, seul celui qui parlait pouvait hériter. Cela explique l'acharnement que déployaient les familles nobles dont le fils aîné était sourd pour le faire parler et transmettre leurs privilèges. De cet acharnement est né l'oralisme. De la méthode du

[1] Sociologue et documentariste et docteur de 3e cycle en philosophie esthétique.

Reproduction interdite

moine Bonet à celle de Pereire en Espagne, en passant par Henicke en Allemagne, Wallis en Écosse ou Itard qui a échoué à faire parler l'enfant sauvage de l'Aveyron, les pédagogues de la parole se sont appliqués à nier le sens naturel des sourds à s'exprimer par gestes et à utiliser leur langue dont on retrouve la trace chez les Grecs et les Romains de l'Antiquité. Pourtant dans l'Europe médiévale, les sourds pauvres étaient moins discriminés, car ils pouvaient participer au labeur manuel et de ce fait, n'étaient pas forcés à la mendicité comme les autres handicapés. On pouvait toutefois les placer dans les monastères où il y avait des dictionnaires de signes pour les ordres religieux voués au silence. Dans le courant des Lumières et sur les traces de Diderot et de sa lettre sur les sourds-muets, l'abbé de L'Epée, prêtre excommunié pour jansénisme, a mis au point une méthode d'enseignement de l'écriture et de la lecture pour les enfants sourds, à partir d'un alphabet en langue des signes qui s'est répandu dans le monde entier. Cette méthode allait déboucher sur la création par la Première République, de l'Institut Saint-Jacques et de bien d'autres instituts pour sourds en France. L'éducation des sourds dans le respect de leur langue naturelle était née, et l'exclusion de cette catégorie de la population aurait dû disparaître. Il n'en a rien été.

Le monde des entendant n'a cessé de vouloir faire parler les sourds comme si cela pouvait gommer leur impossibilité d'entendre. La personne entendante est toujours bloquée devant la personne sourde, surtout si elle n'en a jamais rencontré. Elle est particulièrement invalidée par son silence. La personne sourde, qui a évolué en milieu majoritairement entendant, arrive à se débrouiller dans la communication, en écrivant, en signant, en désignant… Qui se montre alors le plus intelligent ? Maria Montessori n'écrivait-elle pas : « L'intelligence passe tout d'abord par la main ».

J'ai vécu cent fois cette expérience en accompagnant mes grands-parents pour qui je devais faire l'interprète et plus tard mes amis ou collaborateurs sourds. Cette gêne développe un certain malaise, au pire de l'agressivité, au mieux de la pitié. C'est le malentendu fondateur de l'exclusion spécifique des sourds.

La personne dite « normale », n'apprécie pas de se sentir en position d'infériorité dans la relation et d'être dans l'incompréhension. La surdité inverse les rôles et déstabilise. On en veut à la personne sourde de rendre l'interlocuteur impuissant, c'est un réflexe « instinctif » et dévastateur. Il est à l'origine de bien des douleurs, et certains sourds se sentent très seuls en milieu familial ou professionnel quand il devient de ce fait hostile ou indifférent. Il en va de même des enfants de parents sourds dont la société ignore l'existence tout en les utilisant. C'est-ce que j'ai relaté dans *L'Enfance sourde* (2008) où on voit les difficultés d'Elsa, 9 ans, pour traduire les propos de ses parents à son institutrice et faire comprendre sa situation.

La langue des signes

Apprendre aux sourds à parler est peut-être nécessaire mais pas sans passer par leur langue d'origine, celle des signes. Il faut appréhender que quand les enfants sourds profonds naissent de parents sourds, la langue des signes leur est transmise comme langue maternelle. Ils se développent dans le respect de leur identité et demandent d'eux-mêmes à participer au monde des entendants qui les intéressent. Mais en

Reproduction interdite

majorité les sourds naissent dans des familles d'entendants et ils sont alors livrés aux abus et aux mauvaises interprétations si les parents et les professionnels ne sont pas formés et accompagnés. Les malentendants ou les devenus sourds qui entendent un peu ou ont entendu sont montrés en exemple, parce qu'ils arrivent à parler, le sourd de naissance est dévalorisé.

Tant que la langue des signes était interdite à l'enseignement, les institutions ont pris totalement en charge les enfants sourds, accentuant l'exclusion. Il s'agissait de leur apprendre le français et un métier. La langue des signes se pratiquait en cachette, dans les dortoirs et dans les activités entre sourds, via des amicales d'anciens élèves. Les enfants de familles de sourds apprenaient la LSF aux autres, avec la dégénérescence de la langue que cela implique. L'institution a eu un rôle de socialisation des sourds, en permettant leur réunion et leurs échanges. Elle a été aussi un lieu d'oppression et d'isolement sans aucun contrôle, où on avait froid, faim et d'où on pouvait sortir illettré. Il faut savoir qu'à cause de Napoléon, elles étaient sous tutelle du ministère de l'intérieur jusqu'en 1936. Mes grands-parents m'ont confié maintes fois les privations, vexations et châtiments corporels : battus sur les mains tous les jours pour ne pas signer, les mains attachées derrière le dos, tapés la tête contre les murs... Mais il y avait aussi les fêtes, les amitiés, le sport, les activités artistiques traditionnels au monde des sourds, quelques enseignants dévoués, etc. Cette culture de l'institution a créé un décalage que les gens de l'Assistance publique connaissent bien, faite d'une sorte de soumission à l'autorité administrative et à celle du caïdat de certains élèves ou éducateurs, matinée d'un sentiment de rébellion permanent. On ne réintègre pas la société facilement après ce marquage. On reste entre parenthèse entre le monde de l'institution et le monde des sourds, avec un pied chez les entendants en famille, dans son quartier ou dans le travail. Cela ne veut pas dire qu'on ne s'intéresse pas à la politique, à la vie culturelle ou sportive, mais on les pratique entre soi avec une extrême méfiance pour la voie officielle. Autrefois, les sourds qualifiaient leurs associations ou leurs journaux, de silencieux. Il y avait le sport silencieux par exemple. C'était une façon pour eux d'être repérés en tant que sourds-muets, mais aussi de montrer qu'ils en étaient fiers. Malheureusement, ce monde du silence les a aussi confinés à une loi du silence plus douteuse. Personne ne savait ce qu'ils enduraient, que leur langue était interdite ou qu'ils avaient été persécutés sous le nazisme. C'est pourquoi j'ai réalisé certains de mes films diffusés par le CNRS Images, pour révéler ces injustices : *Les mains du sourd* sur un spectacle de sourds durant l'interdiction (1989), *Sourds à l'image* sur la résistance des artistes sourds à cette interdiction en France et en Allemagne (1995), « *Témoins sourds, témoins silencieux* » sur la persécution des sourds sous le IIIe Reich (2000).

Dans les années 70, le réveil sourd militant a permis une ouverture plus grande, et un combat pour la pratique et la reconnaissance de la langue des signes. La culture des sourds a pu s'épanouir dans le théâtre, la danse ou les arts plastiques, en suivant l'exemple des sourds américains. Là-bas, il y avait un véritable mouvement identitaire, à partir de l'Université pour les sourds de Gallaudet, cofondée à Washington DC par un ancien élève de l'abbé Sicard (successeur de L'Épée), Laurent Clerc. Là-bas, les sourds avaient un autre avenir et pouvaient faire des études supérieures. On formait et imposait les interprètes en langue des signes. En

Reproduction interdite

France, Christiane Fournier, fille de parents sourds, fonda le corps des interprètes de LSF à l'Ecole supérieure de traductologie à l'instar des pays scandinaves et anglo-saxons.
Au Japon aussi où un photographe sourd, Koji Inoue, sur qui j'ai réalisé deux films diffusés par la BPI (bibliothèque publique du Centre Georges Pompidou) : *Regardez-moi, je vous regarde* (1996) et *Koji Inoue, photographe au-delà des signes* (1999), entraînait les sourds dans son sillage de liberté et finançait une maison pour eux à Fukuoka. Des cours de langue des signes côtoyaient les cours de langues vivantes dans les maisons de quartier et même les entendants voulaient l'apprendre.

Un nouveau regard

Des années 80 jusqu'à nos jours, les choses ont évolué grâce à l'engagement des personnes sourdes et de leur entourage, dans la cause des signes. La LSF est devenue une option au bac en 2008, l'objet d'un CAPES en 2009 et les enfants sourds sont inclus dans les classes de l'Éducation nationale sous l'impulsion de Mireille Golaszewski, inspectrice générale. Les MDPH prennent en compte leurs besoins spécifiques et une allocation accessibilité leur est versée. L'exclusion devrait tendre à s'amenuiser, le système scolaire et social étant un vecteur direct pour l'emploi et un projet de vie plus indépendant. On se met à rêver que le chômage et l'illettrisme, qui sévissent chez les sourds à hauteur de 60 %, soient enrayés. Mais il reste beaucoup à faire pour laisser une place aux sourds, combattre leur invisibilité et la chape de plomb qui les entoure encore. Même s'il y a des visites en LSF dans les musées, des surtitrages et traductions dans certains théâtres, le sous-titrage reste incomplet à la télévision et très rare dans le cinéma français. On ne met pas systématiquement d'interprète LSF aux débats politiques ou dans les conférences et colloques. On envisage ponctuellement la demande des sourds aux administrations ou aux urgences de toute sorte. Beaucoup trouvent encore le temps long, et mon expérience personnelle d'une tournée de projections à travers toute la France depuis vingt ans me rappelle en permanence qu'il y a un vrai travail de terrain à accomplir pour accueillir les sourds un peu partout et notamment dans les salles de cinéma, les cinémathèques et autres médiathèques. Il y a eu beaucoup d'efforts d'accessibilité à Paris où les élus chargés du handicap comme Véronique Dubarry se sont battus aux côtés des associations : six bibliothèques ont ouvert un pôle sourds ou associés, ce qui est une grande victoire pour la lecture et l'information multimédia. De même pour la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette avec ses visites et rencontres LSF ou les cinémas l'Arlequin ou l'Escurial. Beaucoup d'améliorations aussi à Lille ou à Toulouse où les militants sourds sont actifs et les élus sensibles. J'ai eu une rétrospective au Festival de cinéma des minorités à Douarnenez que je salue car il est désormais ouvert au public sourd. J'ai des souvenirs chaleureux du Festival du film historique de Pessac avec projections aménagées pour les collégiens sourds et autres étudiants sourds en communication, de même de la Cinémathèque de Toulouse, du festival Itinérances d'Ales, ou de l'IRTS de Rezé ou de Nancy où j'ai été relayée par un vrai réseau social et solidaire sourd/entendant. J'ai une profonde reconnaissance pour les associations du monde sourd et l'organisation précieuse de journées à thème

Reproduction interdite

avec projection comme la Société centrale l'Institut Saint-Jacques, et ACTIS à Paris, Cinésourds à Reims, l'amicale d'Asnières, le CFLS de Lille, CLES à Saint-Etienne, l'association Laurent-Clerc à Balmes-les-Grottes, La Parole aux mains à Chartres etc. Mais je dois avouer que dans les autres festivals, j'ai souvent eu à essuyer au mieux une certaine froideur, au pire une certaine mauvaise humeur quand je demande s'il y aura un interprète ou une boucle magnétique pour les sourds qui viendront. On m'a même rétorqué dernièrement : « On ne savait pas que votre film était fait pour eux ! ». Il faut reconnaître que le coût des certains traducteurs LSF a parfois de quoi décourager, comme à Strasbourg où il a été demandé 500 € au cinéma l'Odyssée, pour une heure de débat. Sortir de l'invisibilité et du silence n'est pas toujours une mince affaire. Je dois aussi dénoncer la frilosité des télévisions et des producteurs français qui se suffisent d'une émission indispensable « L'œil et la main », et de quelques sujets magazine toujours traités de la même manière par des entendants candides, alors que dans les pays voisins comme l'Allemagne, la Suisse ou les pays scandinaves, aux USA ou au Japon, on aborde l'histoire et la culture des sourds à haut niveau. Je peux citer sans vergogne plusieurs réactions inadmissibles à la lecture de mes projets ou au visionnage de mes films : « Vous êtes folle ça n'intéressera jamais personne ! »…« Ah ! non ! pas encore les sourds ! Ne comptez pas sur moi pour ça », ou « Vous n'avez pas des sujets plus gais ? »… « Vous traitez toujours des sujets difficiles ! »… « Vous êtes atypique, ça jouera contre vous ! » Le sourd reste la dernière roue du carrosse.

Comme le relate leur journal *Echo Magazine*, les sourds s'engagent maintenant dans les pays émergents pour aider les sourds oubliés des catastrophes, de la pauvreté, de la déscolarisation, ou victimes des dictatures. C'est qu'ils pensent qu'ils doivent prendre en charge leur propre défense, ayant les moyens de la comprendre. J'ai eu le témoignage de Levent Beskardes, fameux acteur sourd, qui est allé visiter des sourds incarcérés en Turquie, pour tenter de traduire leurs dires car ils n'avaient pas pu s'expliquer et étaient totalement innocents ou laissés sans avocat.

Mon dernier film *La Mécanique du silence* (2010), diffusé sur la TSR (Télévision suisse romande) raconte l'histoire de Petit Pierre, un sourd ouvrier agricole, qui a mis trente ans à construire un fabuleux manège mécanique, reconnu maintenant comme une œuvre majeure d'art brut, exposé à La Fabuloserie de Dicy en Bourgogne Elle illustre la force considérable dont les sourds sont capables pour arriver à communiquer et à se sortir de la misère et de l'ennui. C'est dans cette potentialité à l'espoir et au combat créatif et pacifique que je continue à me sentir des leurs. Être sourd, ça ne se voit pas, mais cela se ressent. Regardons-les, ils nous regardent !

Reproduction interdite